

113	UTBM service communication	L'Est Républicain	11 avril 2014
		Belfort	Sevenans - immeuble d'étudiants - mairie - nuisances - construction

## Sevenans Un immeuble d'étudiants inquiète les riverains

En Belfort



Photo I.P.

■ Rue de Leupe, près de l'UTBM, les riverains craignent la gêne que pourrait occasionner le projet d'un immeuble pour étudiants.

**Construction** Un bâtiment doit s'implanter à côté des maisons, rue de Leupe, près de l'UTBM de Sévenans et accueillir des étudiants. Les voisins redoutent des nuisances

# Des riverains inquiets



■ Le petit immeuble doit s'implanter sur cette parcelle, au milieu des habitations. Le permis a été accordé le 20 mars.

Photo I.P.

DEPUIS QUELQUES SEMAINES, les riverains du récent lotissement des Grands-Champs, situé après le parking de l'UTBM à Sévenans, sont inquiets. « Depuis la mi-février, la rumeur courait qu'un immeuble allait se construire à côté de chez nous, rue de Leupe », expliquent Gilles et Caroline Arbez.

« Quand on a acheté la parcelle, on nous a certifié qu'une maison se bâtirait à côté de chez nous, pas un immeuble ». Lors de l'affichage en mairie de la demande de permis de construire, la rumeur est devenue réalité. Le petit immeuble s'implantera sur la parcelle de 10 ares en bord de route et occupera 580 m<sup>2</sup>. « Il doit y avoir huit studios au rez-de-chaussée, deux T4 au 1<sup>er</sup> étage et deux autres au second », expliquent les riverains, qui ont rencontré le promoteur. Ils craignent que la hauteur du bâtiment (10 m de haut) ne les

prive de luminosité et d'ensoleillement. Et redoutent surtout une gêne de voisinage. « Les appartements doivent être loués à des étudiants ». Allées et venues des voitures, bruit et promiscuité sont au cœur des inquiétudes des voisins. « Les fenêtres des appartements vont donner directement sur notre salle à manger », redoute ce couple.

### Pétition signée par une soixantaine de foyers

Pour sensibiliser les habitants, les riverains ont fait circuler une pétition fin mars. « Nous avons élargi, hors du lotissement. Une soixantaine de foyers a signé. Nous allons adresser la pétition au maire, au préfet ainsi qu'aux propriétaires du terrain, ancien et nouveau ».

Les riverains ont rencontré un avocat mardi. « Certes la DDT a donné un avis favora-

ble au projet mais le maire a le pouvoir de décision ». Ce que les voisins regrettent surtout, « c'est d'avoir été mis devant le fait accompli ».

Joint hier, le maire, Didier Pomet, dit avoir eu « une discussion partielle avec deux riverains dans la rue ». « Ils n'ont pas pris rendez-vous formellement en mairie pour discuter du dossier », estime-t-il. « Rien dans le permis de construire ne précise qu'il s'agira d'une résidence étudiante. Néanmoins, je comprends qu'avoir un bâtiment plutôt qu'une maison à côté de chez soi puisse fâcher. Le propriétaire qui a vendu le terrain ne pouvait ignorer le projet qui allait se faire mais la mairie n'a pas à s'immiscer dans une transaction entre privés ».

« La DDT a demandé des modifications sur le projet. Il répond désormais aux exigences du PLU. Je ne peux re-

fuser de signer le permis que si je dispose d'arguments recevables devant le tribunal administratif. Or, si nuisances il y a, on ne le verra qu'après la construction ». Le permis de construire a été accordé le 20 mars. Les travaux pourraient débuter en mai pour accueillir les premiers habitants à la rentrée 2015.

« Il s'agit de logements haut de gamme avec de grands studios qui seront loués plus chers que la normale », ajoute le maire. « Sur la commune, nous avons environ 250 logements étudiants. Rue des Vergers, une petite résidence se trouve au milieu des maisons depuis les années 90. A l'époque, les habitants avaient fait un recours mais n'avaient pas eu gain de cause. Je ne nie pas qu'il y ait quelques problèmes avec les étudiants, mais ils restent marginaux », estime Didier Pomet.

Isabelle PETITLAURENT